

# Bulletin municipal

Février 2007

---

## RÉUNIONS D'INFORMATION SUR LE NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DÉPOSÉ PAR LA MRC DES LAURENTIDES

Les représentants de la MRC des Laurentides viendront vous présenter le nouveau rôle d'évaluation foncière 2007-2008-2009 de la municipalité. Les valeurs immobilières de la municipalité sont passées de 121M à 191M. La moyenne d'augmentation est de 68 % avec des hausses maximales de 161 % sur le pourtour de certains plans d'eau.

Même si cette évaluation a servi de base au nouveau budget 2007 de la municipalité, les propriétaires qui désirent contester leur évaluation pourront le faire avant le 30 avril prochain.

**Ces rencontres auront lieu samedi le 17 mars prochain**

**À Saint-Rémi : hôtel de ville à 9h00**

**À Vendée : Centre Cyrille-Garnier à 13h30**

### ENVOI DU COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2007

Les comptes de taxes municipales ont été envoyés il y a deux semaines. Nous tenons à rappeler aux contribuables que le Conseil a pris deux mesures pour atténuer l'impact des hausses du nouveau rôle d'évaluation. La première est une répartition sur trois ans de la hausse de l'évaluation, soit un tiers de la valeur en 2007, deux tiers en 2008 et l'évaluation totale en 2009. À titre d'exemple, une propriété évaluée à 100 000 \$ en 2006 et qui passerait, avec le nouveau rôle sans l'étalement, à 250 000 \$ en 2007, verrait son évaluation augmenter de 50 000 \$ par

année jusqu'en 2009. Cependant, le taux de taxe municipale sera ajusté selon les besoins budgétaires de la municipalité. Cette façon de faire permet aux contribuables de moduler la hausse des variations de taxes sur trois ans.

La deuxième mesure consiste en une répartition du paiement en 4 versements au lieu de 3, comme par les années antérieures.

La municipalité d'Amherst a été la seule municipalité dans les Laurentides à opter pour ces mesures d'atténuation du fardeau fiscal municipal.

## **PROJET DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DANS NOTRE MUNICIPALITÉ**

Nous avons eu la confirmation que la route 323 traversant le village de Saint-Rémi sera complètement refaite au cours de l'été 2007, au coût de 1 321 000 \$. Cependant, les responsables ont refusé de nous fournir un échéancier pour la portion de route à compléter entre Saint-Rémi et les limites du territoire de l'Outaouais (Lac-des-Plages).

À titre d'information, le contournement du village de Lac-des-Plages sera amorcé au printemps 2007. L'intersection du chemin de Vendée sera refaite.

### **MODIFICATION DU RÈGLEMENT SUR LA FRÉQUENCE DE LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES**

Le Conseil a donné un avis de motion afin de modifier le règlement de vidange des fosses septiques. Cette modification, tout en respectant la loi, permettra d'accommoder certains contribuables.

La loi du Québec sur la vidange des fosses septiques permet un allègement de la fréquence, dans la mesure où une vérification technique peut être effectuée avant la deuxième année, pour les résidences permanentes, et avant la quatrième année, pour les résidences secondaires. Par contre, cette vérification doit être faite chaque année jusqu'à la vidange de la fosse septique.

À titre d'exemple, une résidente permanente pourrait, après une année et demie, faire vérifier, à peu de frais, sa fosse septique par la municipalité. Si l'analyse des données recueillies s'avérait négative, elle retarderait la vidange d'une année. Cependant, cette procédure doit être réalisée chaque année jusqu'à la vidange de la fosse.

Compte tenu de l'augmentation des coûts dans ce domaine, cette procédure peu coûteuse pourrait retarder des frais de vidange pendant quelques années pour des immeubles qui sont peu occupés.

On nous a informé qu'il existerait des produits alternatifs, sur le marché, pour l'amélioration du rendement des fosses septiques. La liste de ces produits a été fournie à Bleu Laurentides qui nous donnera un avis sur le sujet.

### **RECRUTEMENT DE LA BRIGADE D'INCENDIE**

La campagne de recrutement, depuis deux ans, a porté fruits puisque, autant à Saint-Rémi l'an passé et dernièrement à Vendée, plusieurs personnes intéressées ont relevé le défi de joindre l'équipe des pompiers volontaires.

La nouvelle loi sur la Sécurité publique oblige des municipalités à fournir un équipement et une formation identiques à tous les nouveaux pompiers. Cette formation s'échelonne sur plusieurs mois et est la même au niveau de tout le Québec.

De plus, pour qu'un service d'incendie soit reconnu conforme, une municipalité doit maintenir certains standards qui ont un impact sur la couverture d'assurances des propriétaires d'immeubles. C'est en vue d'améliorer ces standards que le service d'incendie a amorcé sa recherche de candidates et candidats.

**PROJET DE LIGNE D'HYDRO-  
QUÉBEC GRAND-BRÛLÉ (MONT-  
TREMBLANT)- VIGNAN (GATINEAU)**

Le projet d'Hydro-Québec de relier Mont-Tremblant à l'Outaouais, pour alimenter l'Ontario, semble définitivement abandonné. La Société d'État a opté pour le tracé Mirabel-Gatineau : une emprise de ligne qui était inutilisée depuis plusieurs années. La MRC des Laurentides et la municipalité d'Amherst avaient fait part, en octobre dernier, de leur désaccord d'emprunter le tracé déjà proposé antérieurement.

**REPRÉSENTANT DE LA  
MUNICIPALITÉ AU CLUB  
QUAD IROQUOIS**

À la demande du club Quad Iroquois, le Conseil a mandaté le conseiller M. Ronald Robitaille comme représentant de la municipalité sur le conseil d'administration.

**SOUSSIONS POUR LA  
CUEILLETTE DES ORDURES  
MÉNAGÈRES POUR LA PÉRIODE DU  
1<sup>ER</sup> JUILLET 2007 AU 30 JUIN 2009**

La MRC des Laurentides, maître d'œuvre dans ce domaine, a jumelé toutes les municipalités en six groupes pour la demande de soumissions pour l'enlèvement des ordures. Les municipalités d'Amherst et de Brébeuf formaient un de ces groupes. Tout soumissionnaire devait déposer une offre pour les deux municipalités avant le 22 février dernier.

À l'ouverture des soumissions, le plus bas soumissionnaire conforme est l'entreprise H Miller, au montant de 830 000 \$ pour les trois années de cueillette débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2007.

Compte tenu de l'augmentation importante des coûts, les maires des deux municipalités se rencontreront sous peu pour explorer des solutions alternatives.

Bernard Lapointe,  
Maire

**BRUNCH DES SUCRES  
DES LOISIRS DE VENDÉE**

Dimanche le 25 mars 2007, de 10h00 à  
13h00, au Centre Cyrille-Garnier.

Coût : 10,00 \$ membre  
12,00 \$ non membre  
4,00 \$ enfants de 6 à 12 ans.

**CONFÉRENCE SUR LA CHASSE AU  
CHEVREUIL AU PROFIT DES ÉLÈVES  
DE L'ÉCOLE LE CARREFOUR**

Le dimanche 25 mars 2007, à 13h00, à  
l'école Le Carrefour de Saint-Rémi, aura  
lieu une conférence sur la chasse au  
chevreuil avec Stéphane Monette, de la  
Ferme Monette, et résident de Saint-  
Rémi d'Amherst. Les profits seront  
versés à la Fondation de l'École Le  
Carrefour venant en aide aux élèves en  
leur permettant de faire différentes  
activités éducatives.

Nous vous attendons en grand nombre  
pour le bien-être de nos enfants! Le coût  
de cette conférence est de 15,00 \$ par  
personne.

Pour information : (819) 687-8388